

Pierre Messmer, ministre des armées (1960-1969)

Communication de Frédéric Turpin à la séance de l'Académie de Savoie du
17 mars 2021

Introduction :

Alain Peyrefitte a fort justement souligné que Pierre Messmer (1916-2007) est, après le marquis de Louvois sous le règne de Louis XIV, le recordman de longévité à la tête du ministère des armées. Il y demeure plus de neuf ans, entre le 5 février 1960 et le 22 juin 1969.

Sous la présidence de la République de Charles de Gaulle, Pierre Messmer a été un artisan méthodique de la transformation en profondeur des armées françaises. C'est au cours de son ministériat que s'opère la mutation structurelle de la défense nationale : l'armée française abandonne un format largement colonial pour un système de défense moderne fondé sur la dissuasion nucléaire et des forces professionnelles de projection. Ses actions sont indissociables de sa qualité de Français libre et d'une certaine idée, très gaullienne, de la France.

Ce travail de long terme a d'abord été occulté par l'urgence : le conflit algérien. Pierre Messmer a été aux premières loges de la fin dramatique de cette guerre qui ne voulait pas dire son nom. Il a eu à gérer les états d'âme de l'armée en Algérie, à affronter le putsch des généraux d'avril 1961 et ses séquelles, à lutter contre l'OAS et à organiser le départ des forces militaires françaises avec les accords d'Evian, en particulier le sort des Harkis.

L'homme

L'aventure de Pierre Messmer débute le 17 juin 1940. Et, paradoxalement, c'est en entendant l'appel du maréchal Pétain à cesser le combat du 17 juin. Aux côtés de celui qui sera son ami et frère d'armes pour la vie et la mort, Jean Simon, il décide de refuser la défaite et de continuer coûte que coûte le combat. Cette décision a d'abord été un réflexe instinctif. Comme il l'écrit à Jean Mauriac en 1984 : « *Notre mérite fut d'obéir à nos sentiments qui nous portaient à combattre, plutôt qu'à nos chefs de 1940 qui nous ordonnaient de subir* ».

Ce n'est que le 19 juin, à Marseille, qu'il prend connaissance de l'appel radiophonique du général de Gaulle du 18 juin 1940 dans le *Petit Provençal* qui, dans l'état de désorganisation totale de la France d'alors, n'a pas été censuré. Avec Jean Simon, il se met en quête puis trouve un bateau qui puisse lui permettre de rejoindre l'Angleterre.

Commence alors une vie de rupture pour le jeune Pierre Messmer qui, à vingt-quatre ans, rompt avec le brillant avenir qui s'ouvre à lui ; diplômé de l'Ecole nationale de la France d'Outre-Mer, il est promis à une belle carrière ultramarine. Avec Jean Simon, il détourne un cargo italien – le *Capo Olmo* – vers Gibraltar. Une fois à Londres, le lieutenant Pierre Messmer rencontre, pour la première fois, fin juillet, le général de Gaulle. Ce ne sera pas la rencontre la plus marquante pour Pierre Messmer qui la rapportera, dans un style concis et sobre qui correspond bien à son caractère. De Gaulle considère que Messmer fait son devoir en continuant le combat. Messmer également. Point n'est besoin d'effusions.

Pierre Messmer est venu pour se battre. Il choisit la Légion étrangère et la 13^e DBLE qui revient de Narvik. C'est au sein de cette unité qu'il accomplit sa « belle guerre » qui le fait héros de guerre et compagnon de la Libération dès juin 1941. Il se révèle comme un excellent officier légionnaire, ce qui n'avait rien d'évident initialement. Le jeune lieutenant puis capitaine Messmer s'impose à ses hommes, plus âgés et aguerris – dont des anciens Républicains de la guerre d'Espagne -, par son courage et son sens de la guerre.

Pierre Messmer participe aux campagnes du Gabon à l'automne 1940 puis à celle d'Erythrée contre les Italiens. Il combat sans état d'âme en Syrie contre les forces françaises restées fidèles à Vichy. Puis il est au cœur de l'héroïque bataille de Bir Hakeim. Il devient, pour l'éternité, un « soutier de la gloire » suivant la belle formule de Pierre Brossolette. Messmer est également de l'offensive ratée sur l'Himmeimat dans le cadre de la bataille d'El Alamein à l'automne 1942. Toujours en première ligne, entraînant ses hommes dans les assauts, il peut être considéré comme un miraculé car il sort de la guerre sans jamais avoir été blessé durement comme nombre de ses camarades.

Au printemps 1943, il ne participe que de loin, avec la 13^e DBLE, à la campagne de Tunisie. Il rejoint l'état-major du général Koenig à Londres, commandant des forces françaises en Grande-Bretagne et des FFI début 1944. Il a la joie suprême de revenir en France et d'être parmi les premiers à entrer dans Paris en voie de libération. Il est sur les Champs-Élysées aux côtés du général de Gaulle le lendemain. Au soir de sa vie, il confiera avec la pudeur dont il ne s'est jamais vraiment départi que ce fut « *le plus beau jour de sa vie* ».

Administrateur de la FOM, bien que n'ayant jamais eu le temps d'exercer, le ministère des Colonies se rappelle à lui. Il est envoyé, début janvier 1945, à Calcutta avec pour mission de créer la mission militaire de liaison administrative en vue de la libération de l'Indochine. Une nouvelle aventure commence qui le voit, une fois encore, échapper à la mort, de manière quasi miraculeuse. Parachuté sur le Tonkin fin août avec deux hommes, il doit réinstaller l'autorité de la France à Hanoi. La mission est un échec complet. Ils sont capturés par le Viet-Minh. Un de ses compagnons d'infortune meurt en captivité. Quant à Pierre Messmer, tandis qu'Ho Chi Minh et le Viet-Minh le déclarent mort, il est promené de village en village, parfois dans une cage de bambou, et ne doit la vie qu'à une patrouille de soldats chinois.

Dans un état de santé déplorable, il est rapatrié en France à la fin de l'année 1945. Il n'en a pas pour autant terminé avec l'Indochine. Le ministre de la FOM, Marius Moutet, fait appel à lui pour suivre la question indochinoise au sein de son cabinet. Il est ainsi aux premières loges des négociations franco-vietnamiennes, tant à Dalat qu'à Fontainebleau, et de leur échec. Il essaie en vain de conjurer la montée vers la guerre, proposant d'être moins intransigent sur la question cochinchinoise. Il assiste impuissant au coup de force Viet-Minh du 19 décembre 1946. En mars 1947, il repart en Indochine comme directeur de cabinet du nouveau haut-commissaire Emile Bollaert avec qui il partage la nécessité d'aboutir au plus vite à une solution négociée. Au bout de quelques mois, il comprend que la négociation est définitivement rompue et que la guerre va durer. En octobre 1948, il rentre en France, sans se retourner.

Cette difficile expérience indochinoise le conforte dans le fait qu'au sortir de la Seconde guerre mondiale la France n'a pas les moyens de contraindre un peuple à demeurer avec elle lorsque les passions nationalistes se déchaînent. Faut de mieux, il faut donc traiter avec les Vietnamiens, leur donner une véritable indépendance dans une association qui garantisse toutefois l'influence prépondérante de la France ; la bonne

formule restant à trouver, ce qui suppose, à Paris, un gouvernement uni et déterminé. L'Indochine constitue donc pour Pierre Messmer une expérience fondatrice pour sa compréhension du devenir de la jeune Union française et de la décolonisation en marche.

Pierre Messmer est affecté comme chef du cercle de l'Adrar en Mauritanie. Il y trouve la réalisation de ses rêves d'enfant, nourris par ses lectures et les enseignements reçus avenue de l'Observatoire. Pierre Messmer s'épanouit au milieu de ces immensités désertiques au contact de populations rudes mais directes dans son office d'administrateur. La Mauritanie est une parenthèse puisque le processus de décolonisation le rattrape bientôt, un peu en Côte d'Ivoire où il côtoie Félix Houphouët-Boigny, surtout au Cameroun. Il est nommé en février 1958 haut-commissaire de France en AEF à 42 ans. Il poursuit ainsi sa carrière météorique. Il n'a guère le temps d'agir que la crise du 13 mai 1958 ramène au pouvoir le général de Gaulle. Celui-ci le nomme, dès juillet, haut-commissaire de France en Afrique occidentale. A ce poste stratégique, il participe à la mise en place de la Communauté franco-africaine puis à sa rapide désagrégation. Au soir du 22 décembre 1958, dans une cérémonie tout en sobriété et dignité, il quitte le palais des gouverneurs généraux puis descend seul, au milieu d'une foule nombreuse, vers le bateau qui l'emporte en France.

Pour Pierre Messmer, une nouvelle vie commence, après celle de soldat puis d'administrateur de la FOM : une carrière politique et surtout ministérielle dans le sillon du général de Gaulle. Il décide d'abord d'accomplir une période de réserve, en sa qualité de lieutenant-colonel de réserve, au 8^e RPIMA en Petite-Kabylie. C'est là qu'il est rappelé à Paris par le général de Gaulle qui le nomme ministre des armées début février 1960.

La nomination aux armées

Pour mener à bien la politique d'autodétermination de l'Algérie, le président de la République Charles de Gaulle a besoin d'un homme sûr et compétent à la tête des armées. D'autant que celles-ci n'ont pas montré une fidélité absolue lors de la semaine des barricades à Alger en janvier 1960. Le Chef de l'Etat n'ignore pas non plus que le ministre des armées en exercice, Pierre Guillaumat, est déchiré par sa fidélité à l'Algérie française.

Pierre Messmer est, de ce point de vue, la personne idoine : héros de guerre et ancien officier légionnaire qui peut en imposer aux militaires, grand commis de l'Etat et gaulliste attaché à la personne même de Charles de Gaulle. De plus, Messmer vient de réaliser, comme haut-commissaire de France à Dakar, la décolonisation pacifique de l'Afrique subsaharienne. Bien qu'attaché à l'Algérie française, il ne se classe pas parmi les défenseurs de celle-ci, du moins si cela doit conduire la France dans l'impasse. Pierre Messmer est en outre convaincu de la nécessité de doter la France de l'armement nucléaire quel qu'en soit le coût.

Le 5 février 1960, Pierre Messmer est nommé ministre des armées. Cette nomination est le fait du prince : De Gaulle l'a personnellement choisi et lui a annoncé sa nomination avant même d'avoir consulté le Premier ministre Michel Debré. Tout au long de ses neuf ans d'exercice à la tête du ministère des armées, Messmer traite, pour l'essentiel, ces questions directement avec le Chef de l'Etat. D'ailleurs, dès le 8 février, De Gaulle informe le Premier ministre que désormais les affaires algériennes, les questions relatives aux armées, aux affaires étrangères et à la Communauté seront directement traités auprès de lui.

Comme l'écrivait Alain Peyrefitte, il est après Louvois, le recordman de longévité aux armées puisqu'il ne quitte ses fonctions qu'avec le départ du pouvoir du Général au printemps 1969. L'image de Pierre Messmer est assurément attachée à ses actions de ministre des armées, ce qui ne fut pas une sinécure : de la fin de la guerre d'Algérie (avec le putsch d'avril 1961, la lutte contre l'OAS et les massacres de harkis) à la réalisation de la force de frappe nucléaire qui implique des déflations drastiques des effectifs des armées, à commencer par l'armée de terre, en passant par Mai 68 et la disparition du Général le 28 mai.

L'urgence : la fin de la guerre d'Algérie

Si Messmer doit prendre en charge les séquelles de la Semaine des barricades, qui a vu l'armée plus hésitante que jamais, il arrive à la tête du ministère des armées, en février 1960, avec une certaine connaissance du terrain puisqu'il vient de passer quelques semaines de réserve active au 18^e RPIMA en Petite-Kabylie. L'homme se montre peu convaincu des succès du plan Challe, du moins dans sa dimension « conquête des cœurs et des esprits ». Un de ses premiers actes de ministre est en ce sens de supprimer les 5^e bureaux et les officines d'action psychologique dont il n'est pas et ne sera jamais un adepte.

Pierre Messmer n'est pas qu'un exécutant zélé de la politique algérienne du Général dans son volet militaire. Il y adhère pleinement comme son action de premier plan l'a montré en Afrique subsaharienne. Il n'est certes pas partisan de l'indépendance immédiate de l'Algérie mais d'une association à plus ou moins long terme, que De Gaulle commence à préciser en novembre 1960 en évoquant la « République algérienne », dans une formule souple de Communauté. Mais, pour cela, il doit réussir dans sa mission première qui consiste à « tenir » l'armée.

Faire rentrer l'armée dans le rang est un travail de longue haleine qui vise à regagner la confiance ou à contrôler les cadres, à commencer par les officiers généraux. Dans les semaines qui suivent sa nomination, il procède à d'importants changements dans les titulaires des principaux postes et y placent des anciens Français libres qui ont sa confiance et celle du Chef de l'Etat. Le général Jean Crépin, compagnon de la Libération et ancien bras du général Leclerc, remplace le général Maurice Challe au commandement en chef en Algérie. Il s'agit clairement d'éviter toute nouvelle irruption de l'armée dans la sphère politique. Pierre Messmer procède également à la réforme des services de sécurité militaire. Les différentes officines qui s'en occupaient sont fusionnées en un seul service autour de la Sécurité militaire. Ses missions sont élargies aux activistes de l'Algérie française et plus seulement au FLN.

Ses actions pour tenir l'armée ne connaissent pas le succès escompté par le ministre Messmer. Le 21 avril 1961 débute une tentative de putsch à Alger menée par quatre généraux en retraite. L'affaire le surprend complètement alors qu'il se trouve au Maroc pour le transfert des cendres du maréchal Lyautey. Pierre Messmer se montre à cette occasion tel qu'il est : la République est en danger, elle doit être défendue coûte que coûte. Il se montre sans pitié pour les officiers putschistes, quels que soient leurs états de service. Pour empêcher toute opération aéroportée sur Paris et la Métropole, il fait rapatrier tous les avions de transport d'Algérie, tout en faisant arrêter en France tous les officiers supérieurs et généraux soupçonnés de sympathies avec les putschistes. Le putsch échoue rapidement mais laisse des traces durables dans le corps des officiers de l'armée de terre.

Commence dès lors, jusqu'à l'été 1962, une phase extrêmement difficile : gérer la fin de l'Algérie française avec ces petites et ses grandes scories. Il lui faut d'abord assainir le corps des officiers sans casser l'armée qui continue, jusqu'aux accords d'Evian, de se battre contre le FLN. Des commissions d'enquête sont instituées qui examinent les agissements des uns et des autres pendant le putsch. Les décisions de sanctions relèvent directement du Ministre et de son cabinet. Messmer est sans pitié à l'encontre des officiers perdus à l'instar du général de Gaulle qui le harcèle de messages exigeant toujours plus de sévérité, y compris des peines capitales. 220 officiers sont relevés de leur commandement, 114 traduits en justice et 83 condamnés, sans compter plus de 500 officiers mis en congé spécial et radiés des cadres. Cette action épuratrice lui vaut des décennies durant la haine des anciens partisans de l'Algérie française. Messmer fait également pression sur le Haut Tribunal militaire pour que ses verdicts soient les plus sévères possibles. Il est clairement partisan de l'application de la peine capitale pour ces officiers perdus.

Pierre Messmer participe également à la lutte contre l'OAS en affermissant le contrôle des cadres et des unités de la Réserve générale. Il lance la Sécurité militaire et la gendarmerie à la chasse des déserteurs qui ont rejoint les rangs des commandos delta de l'OAS. Il est une des cibles de l'OAS qui fait sauter son appartement parisien mais en se trompant d'étage...

Le Ministre n'en oublie pas pour autant qu'il a été officier légionnaire. Il se refuse catégoriquement, comme le lui demande initialement le général de Gaulle, à dissoudre toute la Légion étrangère et non seulement les unités ayant participé au putsch. Il veille ensuite sur elle tout au long de son ministériat. Il en fait une unité d'élite moderne post-époque coloniale, tout particulièrement chargée de la projection de forces dans les situations difficiles.

Pierre Messmer doit gérer la fin de l'Algérie française en particulier sur un point qui lui a été beaucoup reproché : le sort des Harkis. Le contexte est catastrophique : l'Algérie s'enfonce après les accords d'Evian dans les attentats de l'OAS ainsi que dans ceux du FLN. Or De Gaulle a voulu, avec les accords d'Evian, une fin apaisée de la guerre et une coopération exemplaire avec l'Algérie indépendante. Dans ce cadre, le gouvernement a tablé sur un retour progressif des Français d'Algérie, à raison de 100000 par an s'étalant sur plusieurs années. La réalité est tout autre puisqu'entre mars et juillet 1962 plus de 800000 Pieds-noirs fuient leur terre natale.

Pour les Harkis, c'est-à-dire les combattants des troupes supplétives composées de Français de Souche Nord-Africaine (90000 hommes toutes catégories confondues en janvier 1962 dont 46000 Harkis), les accords d'Evian prévoient l'amnistie générale. La France leur laisse le choix entre la démobilisation sur place avec un pécule, partir pour la France et s'engager dans les forces françaises (engagement et statut militaire), contrat de six mois non renouvelable pour servir, à titre civil, en qualité d'adjoint contractuel aux armées. En avril 1962, plus de 80% d'entre eux opte pour la démobilisation et le pécule. En mai, le ministère des armées ne table que sur 5000 hommes à rapatrier en France. Pierre Messmer organise en conséquence leur rapatriement et s'en tient jusqu'en juillet au respect de la capacité d'accueil de la métropole (restrictions à l'embarquement des clandestins).

Le problème est que le FLN ne tient pas ses engagements quant à l'amnistie. Dès le mois d'avril, le nombre de harkis et de leurs familles massacrés ne cesse d'augmenter, au point que cela ne peut plus être le seul fait du hasard. La tendance initiale du ministère des armées était clairement à la protection des Harkis même si le maintien sur

place, pour des questions de déracinement, était privilégié dans le cadre de ce que l'on pensait être le respect mutuel des accords.

L'afflux massif des Pieds-noirs et des Harkis bouleverse tous les plans du gouvernement français. La Métropole doit accueillir dans l'urgence des centaines de milliers de Français d'Algérie et les Harkis ne sont pas sa priorité. La question se complique avec la lutte à mort contre l'OAS : tant le ministre de l'Intérieur que celui des armées craignent que l'OAS n'exporte en France la guerre grâce aux Harkis notamment.

Devant la recrudescence des massacres (surtout après l'indépendance au cours de l'été et de l'automne), Pierre Messmer ouvre un camp d'accueil (au Larzac) puis deux autres en France. Il accélère les rapatriements au cours de l'été et de l'automne. Il se heurte néanmoins à l'opposition du Général qui ne veut pas d'opérations militaires pour aller chercher ou protéger les Harkis en Algérie. Pour lui, l'objectif fondamental est de ne pas rallumer la guerre. Quels que soient ses états d'âme, Pierre Messmer applique avec discipline les ordres du Chef de l'Etat même s'il va, à partir de l'été 1962, au-delà de ses instructions initiales pour sauver le plus possible de Harkis et de membres de leurs familles. Au final, entre juin 1962 et juin 1963, l'armée française évacue 30000 personnes (dont 10000 ex-supplétifs). Quant aux morts, ils oscillent entre 10000 et 150000 selon les sources. Cette question, il ne s'en est jamais caché, constitue « un des remords de sa vie ».

Reconstruire les armées à l'heure de la force de frappe nucléaire

Parallèlement à la gestion difficile de la fin du conflit algérien, Pierre Messmer est à la manœuvre pour réformer en profondeur les structures, les moyens et la doctrine de la défense nationale.

Les décrets du 5 avril 1961 constituent un moment important de la naissance du ministère des armées actuel. Il s'agit d'en faire un ministère unique et non la somme des trois anciens secrétariats d'Etat (Guerre, Marine et Air) plus ou moins coordonnés par un ministre. En 1958, les trois secrétariats d'Etat sont remplacés par des délégués ministériels (qui s'appuient sur trois administrations et trois états-majors distincts). En 1961, ils disparaissent – sauf un délégué ministériel à l'armement sous l'autorité du ministre des armées - et Messmer fait en sorte de ne jamais avoir un secrétaire d'Etat à la défense nationale entre lui et son administration. Une véritable administration centrale du ministère naît.

Son action réformatrice, appuyée sur le général de Gaulle, s'applique également au commandement. Le décret du 18 juillet 1962 supprime l'état-major général de la défense nationale (rattaché au Premier ministre) qu'il transforme en Secrétariat général pour la Défense nationale ; l'essentiel des prérogatives du chef de l'EMGDN passe au chef d'état-major des armées (CEMA) sous l'autorité du ministre des armées. Ces réformes renforcent la présidentialisation de la défense nationale. D'ailleurs Pierre Messmer traite directement des questions de défense pour les affaires d'importance avec le Chef de l'Etat, même du temps de Michel Debré, pourtant très sourcilieux sur les prérogatives du Premier ministre.

La fin de la guerre d'Algérie marque la fin de l'époque coloniale et de sa déclinaison militaire. Elle appelle une transformation en profondeur de l'outil militaire jusqu'ici chargé de protéger l'empire. Pierre Messmer est le ministre qui réalise ce passage de l'ère impériale à l'ère atomique des structures et moyens des armées françaises. Parallèlement à la constitution de la force de frappe nucléaire, priorité stratégique absolue, il mène à bien cette reconversion des armées.

Le programme de la force de frappe est enclenché dès le retour au pouvoir du général de Gaulle 1958. La première bombe A explose d'ailleurs quelques jours, le 13 février, après la nomination de Pierre Messmer aux armées. Celui-ci est et sera toujours un partisan déclaré du nucléaire (militaire comme civil) au nom de l'indépendance nationale. Il organise les programmes d'armement et suit méthodiquement leur avancement. Il paie même de sa personne, le 1^{er} mai 1962, en étant irradié lors d'un essai nucléaire qui a mal tourné. Il appuie pleinement la stratégie gaullienne de retrait de l'OTAN même s'il doit gérer les états d'âme des états-majors français qui sont restés très atlantistes.

Les forces conventionnelles sont également restructurées. Les forces de manœuvre sont réorganisées autour de 6 divisions dont une aéroportée et la force aérienne tactique. Elles ont pour rôle de permettre au gouvernement, en cas de conflit, de disposer d'une autre possibilité que le seul recours à la force de frappe. Elles doivent pouvoir honorer les engagements de la France auprès de ses alliés.

Toutefois, le coût de l'armement nucléaire conduit à une série de trois déflations des effectifs qui, conjuguées aux séquelles psychologiques de la fin de la guerre d'Algérie, sont assez mal vécues au sein du corps des officiers de l'armée de terre. Celle-ci passe ainsi entre 1960 et 1969 de 750000 à 325000 hommes. Pour ne rien arranger de sa popularité, Pierre Messmer mène aussi une politique de réduction de l'imposant domaine foncier des armées (tout particulièrement de la Marine).

L'action réformatrice de Pierre Messmer descend dans le détail du fonctionnement de l'univers de la défense. Il réforme les carrières militaires s'efforçant de les rendre plus attractives, en les alignant plus sur celles de la fonction publique civile. Partisan d'une armée professionnalisée, il s'attaque au service national mais sans aboutir. Il doit se contenter, par la loi de juillet 1965, de la réduction du service national (de 18 à 16 mois) et à la multiplication des exemptions ; l'objectif étant surtout de réduire le nombre de conscrits. Cette loi substitue la notion de service militaire par celle de service national. Mais il n'obtient du général de Gaulle le passage à une armée de métier. Il fait également rédiger un nouveau règlement de discipline militaire. Le décret du 1^{er} octobre 1966, portant règlement de discipline générale reconnaît, contre l'avis du Ministre, à tout militaire le refus d'obéissance à un ordre qu'il juge illégal.

Mai 68

Pierre Messmer vit de l'intérieur la crise de Mai 68. Comme tous ses contemporains, il ne l'a pas vu venir. Il est d'ailleurs peu outillé pour la saisir. C'est un homme d'ordre pour qui l'intérêt national prime toujours sur les intérêts individuels, à plus forte raison s'il ne s'agit que de ceux de la société de consommation de masse et des loisirs.

Tout au long de la crise, Pierre Messmer refuse l'emploi de l'armée contre les manifestants, y compris face aux demandes du général de Gaulle. Son argumentation est à la fois technique et politique : une unité de parachutistes n'est pas formée au maintien de l'ordre mais à éliminer ses adversaires ; le sang coulera donc. Or, politiquement, il faut absolument éviter que le sang coule. Il est sur ce point sur une ligne très pompidolienne mais sans l'analyse de crise de civilisation propre au Premier ministre qu'il expose notamment lors de son discours du 14 mai devant l'Assemblée nationale. Le ministre Messmer déplace néanmoins, à proximité de Paris, les unités nécessaires pour une intervention militaire au cas où les manifestations dégénéreraient en insurrection.

Le 29 mai, il est aux premières loges de la disparition du général de Gaulle. Il sait rapidement que l'hélicoptère du Chef de l'Etat a disparu des écrans radar. Il est aussi le premier à apprendre qu'il s'est posé chez le général Massu à Baden Baden. Il reste néanmoins des heures durant dans le doute sur les intentions du Général. Son retour à Paris et la marche triomphale du 30 lui redonnent espoir. Il demeure ministre des armées jusqu'au départ du pouvoir du Général.

Matignon, Quai Conti...

Avec la retraite politique du général de Gaulle et l'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République, Pierre Messmer entend désormais défendre et faire vivre l'héritage gaullien. Mais le temps des commémorations et du témoignage n'est pas encore arrivé. Il entend peser sur les choix du président Pompidou et de son Premier ministre Jacques Chaban Delmas. Et, pour cela, il doit rester engagé dans la vie politique. Elu député pour la première fois en juin 1968 à Sarrebourg, il est réélu en septembre 1969 et, l'année suivante, est élu maire de cette ville de Moselle. Il le reste jusqu'en 1989. Surtout, il reprend du service au sein du gouvernement comme ministre des DOM-TOM en 1971 puis comme Premier ministre entre juillet 1972 et juin 1974.

Ces presque deux ans à Matignon ne constituent pas les meilleures années de sa vie. Il ne s'en est jamais caché tant il considère qu'il n'est pas fait pour la fonction. Pierre Messmer est un administrateur né, il aime concevoir, créer et surveiller l'exécution. Il aime pour cela s'appuyer sur une administration. Mais Matignon, c'est d'abord le travail d'un chef d'orchestre fondé sur l'interministériel. Messmer ne s'est pas épanoui dans ce mode de fonctionnement qui nécessite en outre des qualités politiques voire politiciennes qui ne font pas partie de son ADN. L'homme n'est pas et ne sera jamais un homme politique au sens classique du terme tant il abhorre les jeux, poisons et délices de la vie politique. Tout comme il a aimé la guerre propre dans le désert de Cyrénaïque, il aime les affrontements politiques directs et frontaux. Ce n'est pas un homme de combinaisons obliques. Il est en outre desservi par les circonstances de son ministériat : les séquelles de Mai 68 (violences extrémistes, réclamations sociétales, fortes agitations sociales comme le conflit Lip, etc.) perdurent tandis que sa majorité parlementaire se montre de plus en plus conservatrice. S'y ajoutent la crise pétrolière et ses effets inflationnistes à partir de l'automne 1973. Surtout, il doit faire avec la maladie du Président. S'il entend aider tant qu'il le peut Georges Pompidou miné par la maladie qui l'emporte début avril 1974, il ne veut pas donner l'impression qu'il puisse d'une manière ou d'une autre en profiter pour se tailler le profil du successeur. De plus, en gaulliste orthodoxe, le Premier ministre de la V^e République n'est pas le Président du conseil de la défunte IV^e République ; l'impulsion des grandes orientations ne peut que venir de l'Elysée, ce qui lui sera reproché.

Dans le tumulte du décès brutal de Georges Pompidou et de la guerre de succession qui s'ouvre alors, il se laisse aller, une journée seulement, probablement plus par devoir que par ambition personnelle, à proposer sa candidature à la présidence de la République. Le refus de Jacques Chaban Delmas de se retirer lui permet de retirer la sienne, non sans satisfaction tant il ne se voit pas président de la République.

La carrière politique de Pierre Messmer n'en est pas pour autant terminée. L'homme entend encore et toujours poursuivre son action de défense de l'héritage gaullien et pompidolien. Cette action, il la mène d'abord depuis son fief de Sarrebourg et de la Moselle. Député-maire, il est aussi en 1979 et 1980 président de la région Lorraine en proie à une grave crise de reconversion économique. Ce combat, il le mène aussi dans

les médias et à la tribune de l'Assemblée nationale sur ses sujets de prédilection : le devenir de l'outre-mer français (Comores, Djibouti, Antilles et, dans les années 1980, Nouvelle-Calédonie), les questions de défense (maintien de la capacité opérationnelle de la force de frappe nucléaire et réforme du service national dans le sens d'une armée de métier).

Avec la victoire du RPR et de l'UDF aux élections législatives de mars 1986, il est même pressenti pour redevenir ministre, ce qu'il refuse. Pierre Messmer se montre opposé à la première cohabitation et à son principe même considérant qu'il s'agit d'un dévoiement grave du socle constitutionnel érigé par le général de Gaulle. C'est ainsi que ce gaulliste historique est nommé par Jacques Chirac patron du groupe RPR au Palais-Bourbon avec pour mission d'en contrôler ses accès de fièvre et d'en faire un instrument au service de l'action gouvernementale. Il demeure en fonction jusqu'au printemps 1988.

La défaite de Jacques Chirac à l'élection présidentielle de mai 1988 ne le surprend guère tant il s'y attend depuis des mois. Elle le déçoit néanmoins beaucoup car il abhorre le personnage de François Mitterrand et tout ce qu'il représente, notamment son passé vichyste. Avant cela, il espérait terminer son mandat de député et tirer sa révérence pour se consacrer à l'écriture, aux fondations et associations mémorielles qu'il soutient depuis des années. La dissolution de l'Assemblée nationale par François Mitterrand, en 1988, le conduit à se lancer, avec peu d'enthousiasme, dans un combat électoral qui est celui de trop ; d'autant que la montée en puissance du Front national mord sur son électorat. Il est battu et prend alors la décision d'achever ses mandats politiques en cours et de quitter la vie politique. Il le fait sans regret, avec le sentiment du devoir accompli.

Une quatrième vie commence dès lors au seuil des années 1990 alors qu'il entre dans sa quatre-vingtième année : le temps des académies et de l'écriture. Le temps de l'écriture est d'abord celui de ses mémoires parues en 1995 (*Après tant de batailles*) dans un style sobre et dépouillé qui correspond bien à sa personnalité. S'en suivent d'autres ouvrages qui précisent ses actions passées, ses analyses du présent et sa vision du futur (*Quand les blancs s'en vont, Ma part de France*).

Pierre Messmer s'investit également dans les associations mémorielles comme l'Association Georges Pompidou qu'il préside de 1989 à 2004 ou encore l'Institut puis la Fondation Charles de Gaulle qu'il préside également. A partir de 2005, Il est aussi, suprême honneur, chancelier de l'Ordre de la Libération jusqu'à sa mort.

Il s'investit également dans sa vie d'académicien, entamée dès 1976 avec l'Académie des sciences d'outre-mer. En 1988, il est élu à l'Académie des sciences morales et politiques puis en 1999 à l'Académie française, tandis qu'il est nommé chancelier de l'Institut de France. C'est son dernier grand chantier : il y montre une grande efficacité réussissant à multiplier les grandes fondations avec des financements très importants.

Pierre Messmer s'éteint le 29 août 2007.